

DEPARTEMENT DE LA
SOMME

ARRONDISSEMENT
D'ABBEVILLE

CANTON DE RUE

Commune de LONG (80510)
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de LONG s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale en date du 16 mars 2026, sous la présidence de Jean-Marie PECQUET, Maire.

Etaient présents : Jean-Marie PECQUET, Pierre COPIN, Julia VILLENEUVE, Jacqueline GREISCH, Jean-Pierre VARLET, Francis LEPINE, Nathalie AUBERT, Laurent COINTE, François BLIN, Nathalie GODET, Jessica DANTEN, Dimitri HENRY, Perrine RETOURNÉ, Audrey RACINE, Tanguy LADRIERE.

Nombre de
conseillers :

En exercice : 15

Tanguy LADRIERE a été élu secrétaire de séance.

Présents : 15

La séance étant ouverte,

Votants : 15

Monsieur le maire rappelle que conformément à l'article L. 2122-1 du Code général des collectivités territoriales, il y a dans chaque commune un maire et un ou plusieurs adjoints ;
Le maire rappelle, par ailleurs, que conformément à l'article L. 2122-2 du Code général des collectivités territoriales, la détermination du nombre d'adjoints relève de la compétence du conseil municipal, sans que le nombre d'adjoints puisse excéder 30% de l'effectif légal dudit conseil.

Date de convocation :
Le 16 mars 2026

Ce pourcentage donne pour la commune de LONG un effectif maximum de 4 adjoints.
Il est proposé la création de 2 postes d'adjoints.

Date d'affichage :
Le 23 mars 2026

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide par 13 voix pour et 02 abstentions, la création de 2 postes d'adjoints au maire.

**DELIBÉRATION
N° 16/2026**

**Détermination du
nombre d'adjoints**



Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean-Marie PECQUET